

COMMUNE DE BEAUNE SUR ARZON

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 MAI 2024
N°20/2024

Date de Convocation Publique	:	14/05/2024
Date d’Affichage	:	14/05/2024
Nombre de Conseillers en exercices	:	10
Nombre de Conseillers présents	:	09
Nombre de Conseillers Votants	:	09

Le Conseil Municipal s’est réuni au nombre prescrit par la loi, le vingt-et-un mai deux mil vingt-quatre, à dix-neuf heures quinze dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Isabelle SEON, Maire.

Étaient présents : Mmes SEON Isabelle, FAVIER Florence, MAITRE Christelle, NICOLAS Brigitte, MM. MONTAGNE Alphonse, VALENTIN Michel, GIROUX Sébastien, MATHIEU Guillaume, JOURDE Frédéric

Était absent excusé : M. LAGIER Jean-Michel

M MATHIEU Guillaume a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

OBJET : ELECTION 1^{er} ADJOINT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7-1 et L 2122-10,

Madame le maire invite le conseil municipal à procéder à l’élection du 1^{er} adjoint, au scrutin secret et à la majorité absolue, conformément aux dispositions prévues par l’article L 2122-7 du code général des collectivités territoriales.

Election du 1^{er} adjoint :

Au premier tour de scrutin secret, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 9
- Bulletins blancs : 3
- Suffrages exprimés : 6
- Majorité absolue : 5

A obtenu :

Monsieur VALENTIN Michel : six voix (6 voix)

Monsieur VALENTIN Michel ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1^{er} adjoint.

Le Maire, Isabelle SEON

